

Inquiétante interrogation

D'où viennent les dépouilles dont veut se débarrasser Gabosep ?

C. M

C'est dans un communiqué, paru dans le quotidien national *L'Union* de ce mardi 06 décembre, que la Gabonaise de sépultures (Gabosep) a porté à la connaissance des familles de bien vouloir identifier les corps de leurs dans un délai de 10 jours. Un fait plutôt marquant surtout après les pertes en vies humaines enregistrées en août dernier.

En effet, après l'annonce faite par l'ancien ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubelet Boubeya, qui donnait Ali Bongo vainqueur de l'élection présidentielle du 27 août dernier, on a assisté à de violentes contestations qui ont conduit aux pillages des commerces, incendies des édifices, enregistré des blessés, disparus, voire des morts.

Aujourd'hui encore, des familles recherchent leurs proches disparus cette nuit-là, alors que le gouvernement annonçait officiellement moins de 5 morts. L'opinion s'interroge donc. Où sont donc passées toutes ces personnes depuis le mois d'août ? Que sont-elles devenues ?

La Gabonaise de sépultures (Gabosep) a listé 22 corps non encore identifiés, enregistrés dans des

02 Décembre 2016, Maître Jean Louis Bertrand A...
Notaire à Libreville, a été désigné suppléant de Maître Jean
Jacques MOUYAGA, Notaire décédé à Libreville, le 30
Octobre 2016.
En conséquence, la reprise normale des activités se fait
sous la responsabilité de Maître ANGLILE.
POUR LA CHAMBRE DES NOTAIRES
Le Président 26002

SOCIÉTÉ GABONAISE DE SÉPULTURES
La Société Gabonaise de Sépultures (GABOSEP) porte à
la connaissance des familles des disparus de bien vouloir
identifier leur(s) corps dans un délai de 10 jours dépassé
ce délai, il sera procédé à une inhumation à titre d'indi-
gent.
Il s'agit de :
MrX 24/06/2014 n°box 25
MrX 24/06/2014 n°box 25
MrX 19/07/2014 n°box 25
MrX 05/08/2014 n°box 24
MrX 04/03/2015 n°box 24
Mme MOUSSAVOU Pierrette 16/04/2015 n°box 21
MmeX 24/06/2015 n°box 23
MrX 19/06/2016 n°box 16
MrX 16/08/2015 n°box 24
M. NDONG MBA Bienvenu 29/02/2016 n°box 22
Mme BIROUBA Anne Marie 20/03/2016 n°box 23
Mr ZEKI Jonathan 31/03/2016 n°box 21
MrX 13/05/2016 n°box 22
Mme X 14/06/2016 n°box 21
MrX 21/06/2016 n°box 22
MrX 29/06/2016 n°box 23
MrX 04/09/2016 n°box 20
MrX 14/09/2016 n°box 8
MrX 20/09/2016 n°box 6
MrX 08/10/2016 n°box 7
MrX 17/10/2016 n°box 8
MrX 22/10/2016 n°box 20 26013

Une vue du communiqué publié par la maison de pompes funèbres dans *L'Union*.

box numérotés. Le bon sens nous exhorte à conseiller les familles à aller vérifier si leurs proches n'ont pas été emmenés dans les locaux de Gabosep.

Rappelons que les familles disposent d'un délai de 10 jours, à

compter de mardi 6 décembre, pour aller identifier ces corps. Gabosep a, par la suite, précisé que « dépassé ce délai, il sera procédé à une inhumation à titre d'indigent ».

(Affaire à suivre)